

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 23 DÉCEMBRE, 1858.

No. 36.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— **PRIME.**— Ceux qui nous obtiendront cinq abonnés payant d'avance, recevront, gratis, *L'Observateur* pendant un an.

Le *Journal de Québec* prétend que le *National* n'aurait point dû accuser les messieurs de l'Université Laval, du Séminaire et de l'École Normale d'avoir laissé voter pour L'ANGE VAIN, les élèves de ces institutions, parce que c'est à l'insu des chefs de ces institutions que ces élèves ont voté!

Bah? on ne fait pas croire que les *rosses* sont des lanternes. Si, le recteur de l'Université Laval, ou le principal de l'École Normale, n'ont point cabalé comme la police, les ramoneurs ou les bédaux; s'ils ont déclaré ne pouvoir s'immiscer dans les affaires d'élection; pourquoi n'ont-ils pas défendu confidentiellement aux élèves de voter et même de se parjurer? *That is the question!*

Voici comment, sur cette question, le *National* répond au *Journal*:

.....  
 « L'on veut bien nous dire que les directeurs de toutes ces institutions n'ont eu rien à faire à tout cela.

« Eh bien, nous le disons hautement: nous ne pouvons ajouter aucune foi dans cet avancé et le *Journal* n'a aucune autorité pour son dire.

« Ce concert unanime de suffrages de la part de personnes qui n'ont jamais pris part, en aucun temps, aux élections publiques, mais qui au contraire ont toujours, avant l'occasion présente, reçu ordre de s'abstenir d'aucune participation en matière politique, cette spontanéité de voteurs disciplinés, de jeunes gens auxquels la loi refuse le droit de vote, et qui s'est manifestée, au vu et su de toute la ville, non pas dans le premier quart-d'heure de l'élection, mais pendant les deux premiers jours, alors que depuis plus d'une semaine la presse avait mis les directeurs de ces établissements en demeure d'empêcher cet abus; tout cela nous permet d'affirmer qu'un mot d'ordre avait

été donné! De plus, est-ce que plusieurs citoyens influents n'ont pas adressé à ce sujet, avant le premier jour de l'élection, une requête respectueuse à Monseigneur l'Administrateur du Diocèse? Et n'est-ce pas vrai qu'il leur a été répondu que les tribunaux judiciaires étaient seuls compétents à décider de la légalité des votes qui pourraient ainsi être donnés, et qui ont été donnés le lendemain?

« Nous sommes convaincus que l'on ne se serait pas départi de la règle ordinaire, si strictement observée dans d'autres circonstances, si le candidat de tous ces messieurs n'avait pas été le frère du principal de l'École normale, et en même temps le frère du secrétaire de l'archevêché.

« D'ailleurs, ne sait-on pas que la règle du séminaire défend aux élèves de devenir membres de l'Institut Canadien, une institution purement littéraire, et nullement politique.

« D'ailleurs encore ne nous souvenons-nous pas que la sollicitude de ces messieurs a toujours été si grande, en matière politique, à l'égard de leurs élèves, qu'ils se sont imposés le devoir de ne laisser entrer dans le séminaire que les feuilles ministérielles, et qu'ils ont forcé des jeunes gens de nous renvoyer notre feuille, alors que leurs parents avait souscrit pour eux au *National*? »

.....  
 Plus nous étudions L'ANGE VAIN, plus ses actes nous inspirent du mépris. Alley, Dubord et Simard ont dans leur dernière élection, commis des crimes que tout le monde croyait ne pouvoir être renouvelés. Jamais on n'aurait cru qu'un homme pourrait s'avilir au même point que ces trois renégats: il appartenait à L'ANGE VAIN de les surpasser. Retranchez le sang qui a coulé, puis voyez si jamais corruption plus manifeste et plus dégradante a déshonoré un homme public aussi ignominieusement que la dernière élection municipale a flétri L'ANGE VAIN. Si nous avons vu dans l'avant dernière lutte électorale, la fraude, la violence, le parjure employés de toutes les manières, au moins, on nous avait épargné le malheur de voir la religion et la fleur de la jeunesse traînées dans la boue par d'effrontés coquins. Aujourd'hui, il est prouvé qu'Alley, Simard et Dubord sont des anges auprès de L'ANGE VAIN et des misérables qui l'entourent.

C'est qu'aussi jamais homme public ne

s'est montré plus indigne de servir le public que L'ANGE VAIN. Pour notre part, après ce que nous avons vu, nous le considérons moins que la boue que nous foulons.

L'homme honnête qui songe à la position dans laquelle sont tombées les affaires publiques, se dégoûte ou se décourage de toujours lutter inutilement. Il lui faut plus que du courage pour s'attaquer à cette lèpre, à cette vermine qui envahit tous les départements publics. Le nombre des honnêtes citoyens qui se mêlent d'affaires publiques est si minime, qu'il doute de ses forces, de sa mission, de son droit, de son devoir de citoyen. Finalement, il s'isole et laisse aux renégats politiques, aux valets déshonorés, aux intrigants et aux ambitieux flétris, le soin de veiller aux intérêts du pays. Puis, quand à force d'intrigues, de fraudes, de vols, de parjures, de violence, de meurtres, la coupe déborde, alors, il voit qu'il vaut encore mieux lutter contre la canaille que de subir son joug. Alors, il se plaint tout bas, en famille, au coin des rues; parfois même, il murmure, il s'agite, il crie, mais aussitôt, l'apathie s'empare, de nouveau de sa victime, et l'ancien système de corruption recommence plus appuyé que jamais.

Nous ne cesserons de le répéter, l'une des causes qui ont le plus contribué à nous faire la position actuelle est l'apathie des anciens citoyens à se mêler d'affaires publiques. Leur absence, a fait, peut-être, plus de mal que la présence des *Libéraux-Conservateurs*. Si au lieu de rester chez eux, ces citoyens, qui dans les assemblées brillent par leur absence, venaient prendre part aux délibérations publiques, on ne verrait point de partis et tant de luttes. Ce n'est qu'en se réunissant pour discuter la cause commune que les véritables citoyens parviennent à diriger, eux-mêmes, leurs affaires.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'il s'est trouvé parmi les officiers de la Corporation, des hommes honnêtes qui, ayant reçu, de la part de L'ANGE VAIN, l'ordre de voter contre Joseph, envoyèrent par son Honneur d'une manière à lui ôter tout désir de corrompre un honnête homme. Leurs noms mériteraient de passer à la postérité comme une preuve que, malgré L'ANGE VAIN et sa canaille, il y a encore des honnêtes citoyens; mais ce serait